



## **Compte-rendu de la réunion du COPIL (Comité de pilotage) par visioconférence le mercredi 4 novembre à 18h30**

Présents(es) : Joël Poux, Patrick Génestier, Chantal Blot, Catherine Wampouck, Michel Chantereau, Michelle Gardon, Eric Botton et Marie-Brigitte Madinier.

Le COPIL prend acte de la démission de Régis Jutier et Roselyne Jutier à compter du 31 octobre 2020 et établit sa nouvelle organisation, à savoir :

Joël Poux : coprésident

Marie-Brigitte Madinier : coprésidente (élue à l'unanimité)

Catherine Wampouck : trésorière (élue à l'unanimité)

Marie-Brigitte Madinier : secrétaire (élue à l'unanimité)

Chantal Blot : secrétaire adjointe (élue à l'unanimité)

Michel Chantereau, Michelle Gardon, Patrick Génestier et Eric Botton continuent à siéger au sein du COPIL.

L'adresse de siège social change et sera chez Joël Poux, 864 rue de l'Anguille 45160 OLIVET.

Une assemblée générale extraordinaire n'est pas nécessaire puisque le fonctionnement du COPIL est le même, seuls les noms changent.

Pour la banque (Crédit Mutuel d'Olivet) Joël Poux a la signature, Catherine Wampouck et Marie-Brigitte Madinier feront le nécessaire pour l'obtenir également.

Il a été décidé de fonctionner avec les 8 membres du COPIL actuels et ne pas élargir à d'autres personnes pour l'instant.

Un courrier sera envoyé à la Mairie, à la banque, au tribunal et autres instances en relation avec l'association les informant du changement de nom de l'un des coprésidents et de la nouvelle adresse du siège social.

Joël attend la convocation du tribunal administratif, l'audience a lieu le mardi 10 novembre 2020 Michel Chantereau ayant suivi et étant le mieux informé du dossier (pistes cyclables à Olivet) est d'accord pour assister à l'audience avec Joël.

Joël se charge de prévenir la FUB de la date de l'audience.

Michel est d'accord pour être le référent de la FUB sur Orléans.

Le COPIL préparera les réunions mensuelles

Le jour de la réunion mensuelle doit changer car Marie-Brigitte Madinier ne peut y assister en totalité le vendredi. Deux autres jours sont possibles pour cette réunion : le mardi ou le mercredi. Joël se renseigne auprès de la mairie de la disponibilité des salles ces jours-là.

Autres points à revoir :

Qui va s'occuper du site ?

Quid de facebook ?

Régis représentait InterAction, qui le remplace ?

Pour la distribution des œufs du samedi, qui étaient déposés chez Régis seront désormais déposés chez Joël.

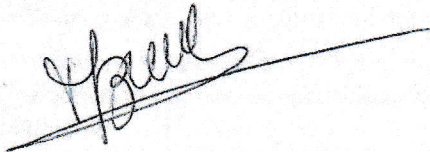
Le COPIL a décidé d'annuler la réunion du vendredi 13 novembre. Joël envoie un mail aux adhérents pour les prévenir.

Le compte-rendu du COPIL du 4 novembre sera envoyé aux adhérents.

Prochaine réunion du COPIL : jeudi 12 novembre à 18h30 en visio.

Fin de la réunion à 19h30

Marie-Brigitte Madinier



Joël Poux

